

Du 08 avril 2010 au 18 novembre 2010

50€ remboursés\*

sur vos factures internet, réservés aux clients particuliers abonnés avant le 18/11/2010 à une offre internet, TV, téléphone d'Orange, avec engagement de 12 mois, détenant une Livebox en location (3€/mois) et pouvant justifier de l'installation ou de l'achat d'une antenne satellite et activant la TV d'Orange desservie par satellite.

La desserte par satellite de la TV d'Orange est réservée aux abonnés Orange dont la ligne ne permet pas de recevoir la TV directement par ADSL.

\* Offre soumise à conditions. Voir modalités au dos du coupon.



